

Protocole Médecine d'Urgences Service émetteur : Service d'Accueil des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences Version : 1 Version : 1

Hypercalcémie aigue

Date d'application : août 2014

I - OBJET DU DOCUMENT:

Protocole de prise en charge d'un patient présentant une hypercalcémie aigue.

Présentation clinique

Des signes neuropsychiques
 Asthénie extrême avec prostration
 Troubles de la vigilance pouvant aller jusqu'au coma
 Troubles du comportement

2. Des signes digestifs Intolérance alimentaire absolue Vomissements Douleurs abdominales

3. Une déshydratation Conséquence de la polyurie et des vomissements Pli cutané Tachycardie et chute tensionnelle Parfois collapsus circulatoire

4. Troubles du rythme cardiaque : tachycardie, QT court, Trouble du rythme ventriculaire, troubles conductifs (BSA, BAV) avec potentialisation des digitaliques

Si chronique : HTA, polyurie, polydipsie, trouble neuro-psychiatrique, constipations, nausée, vomissements, calcifications (reins, artères, articulation, pancréas)

Diagnostic positif

1. Calcul de la calcémie corrigée :

Avec protidémie

Calcémie corrigée = calcémie mesurée / (0.55 + (P/160))

Avec l'albuminémie

Calcémie corrigée = calcémie mesurée – 0,025 (albuminémie-40)

2. Etablir la sévérité de la calcémie

Rédigé par : Dr C. BARNIOL - Dr A. LIAIGRE Vérifié par : Dr C. BARNIOL - Dr A. LIAIGRE



Protocole Médecine d'Urgences

Service émetteur : Service d'Accueil

des Urgences

Pôle : Médecine d'Urgences

Version: 1

Hypercalcémie aigue

Date d'application : août 2014

 $\textbf{Hypercalc\'emie s\'ev\`ere}: calc\'emie corrig\'e\'e>3,5 \ mmol \ ou>3 \ mmol/l \ et \ signes \ cliniques$

d'hypercalcémie aigue

Hypercalcémie non sévère : calcémie corrigée <3,5 mmol/l sans signes cliniques

Signes de gravité et indication de SAUV

En cas d'hypercalcémie sévère

C'est-à-dire de calcémie corrigée >3,5 ou >3 mmol/l et signe clinique et/ou ECG

Examens paracliniques

Biologie

Calcémie, phosphorémie, albuminémie

Créatininémie

BEU

Protidémie, albuminémie

GDS

NFS Plaquettes

ECG

Imagerie

Radio de thorax

Echographie rénale au lit du patient si Insuffisance rénale

Selon contexte: dosage PTH et Vitamine D

(Si contexte de néoplasie avec métastases osseuses, pas de dosages hormonaux)

Etiologie:

Hyperparathyroidie

Primaire : adénome, hyperplasie

Secondaire: insuffisance rénale chronique

Néoplasie

Par ostéolyse : cancer du sein métastasé, myélome, lymphome, leucémies...

Rédigé par : Dr C. BARNIOL - Dr A. LIAIGRE Vérifié par : Dr C. BARNIOL - Dr A. LIAIGRE



Protocole Médecine d'Urgences

Service émetteur : Service d'Accueil

des Urgences

Pôle : Médecine d'Urgences

Version: 1

Date d'application : août 2014

Hypercalcémie aigue

Sécrétion tumorale de PTHrP: poumon, rein, ovaires, sein non métastasé...

Plus rares - Pas d'hypercalcémie sévère en général :

Intoxication à la vitamine D+ Syndrome des buveurs de lait

Traitement par lithium

Apports importants en vitamine A

Endocrinopathies

Maladies granulomateuses

Immobilisation prolongée, apesanteur

Traitement en urgence

Le traitement est fonction de calcémie :

Dans tous les cas :

- 1) Arrêt des apports calciques et traitement hypercalcémiant et potentialisateurs : digitaliques; alcalins ; calcium et vitamine D ; diurétiques et hypokaliémiants ;
- 2) Réhydratation par sérum salé isotonique : 2 à 4 litres / 24h (en fonction état cardiovasculaire++)

Si Signes ECG ou hypercalcémie sévère >3,5 mmol/L :

- 3) SAUV
- 4) Calcitonine 4 UI/kg en SC toutes les 12h si Calcémie > 4 mmol/l (efficace en 2-3 h)
- 5) Perfusion de ZOMETA (zoledronate) 4 mg IVL sur 15 min (efficace à 24h mais durablement)

Si absence de signes ECG et Hypercalcémie non sévère clinique et biologique :

- 3) Continuer traitement par hydratation
- 4) Perfusion de ZOMETA possible (à discuter avec néphrologue et/ou rhumatologue en attendant transfert)
- 5) Si Myélome connu ou hypervitaminose D (intoxication, sarcoidose) et après avis spécialisé et en l'absence de signe d'infection :

Corticothérapie possible : 200 a 300 mg d'hémissuccinate d'hydrocortisone en IV (ou équivalent 60 mg de solumédrol)

Rédigé par : Dr C. BARNIOL - Dr A. LIAIGRE Vérifié par : Dr C. BARNIOL - Dr A. LIAIGRE



Protocole Médecine d'Urgences Service émetteur : Service d'Accueil des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences Version : 1 Date d'application : août 2014

Si calcémie> 4 mmol/l ou si insuffisance rénale aigue: Avis néphrologue systématique++

- dialyse à discuter si insuffisance rénale aigue sévère oligo-anurique++ ou surcharge
- pour prise en charge ultérieure en soins continus

mulcandn u nospitansandi	dication d'hospitalisation
--------------------------	----------------------------

Toujours si hypercalcémie aigue sévère initiale

En service traditionnel : néphrologie, endocrinologie, rhumatologie ou médecine interne si et seulement si calcémie < 3,5 mmol/l, sans signe ECG et bonne tolérance clinique

En soins intensifs : SI néphrologie ou Réanimation

Si indication de dialyse posée

Si calcémie toujours > 3,5 mmol/l malgré le traitement des urgences à 4 h de SAUV et si > 4 mmol/l initialement.

II - DOMAINE D'APPLICATION:

S'applique aux patients des Services des Urgences de Purpan et de Rangueil.

III- PERSONNES AUTORISEES (à compléter par le responsable médical signant le protocole) en fonction
des références réglementaires.
A prescrire: Médecin OU A entreprendre □ IDE, □ IADE, □ Sage-femme, □ Manipulateur en
électroradiologie, Masseurs kinésithérapeutes
A administrer : ⊠ IDE, □ IADE, □ Sage-femme, □ Manipulateur en électroradiologie, □ Masseurs kinésithérapeutes

IV-DOCUMENT(S) DE REFERENCE:

Réglementation et / ou textes de référence

V-DOCUMENTS ASSOCIES:

Autres documents:

- exple : Note du CLIN

VI – DEFINITIONS ET ABREVIATIONS :

Rédigé par : Dr C. BARNIOL - Dr A. LIAIGRE Vérifié par : Dr C. BARNIOL - Dr A. LIAIGRE



Protocole Médecine d'Urgences Service émetteur : Service d'Accueil des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences Version : 1 Date d'application : août 2014

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS				
N°version	Date	Nature des modifications		

ANNEE PREVISONNELLE DE REVISION: 2015

Rédigé par : Dr C. BARNIOL - Dr A. LIAIGRE Vérifié par : Dr C. BARNIOL - Dr A. LIAIGRE